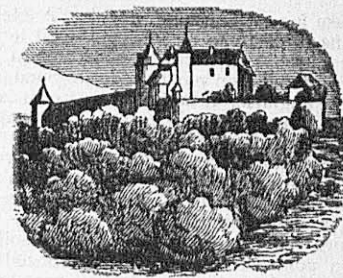




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9^h 11⁴⁷ (d. j. f. 14³²) 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7²³ (7³⁸) 10-- 13⁰⁸ 17⁵⁸

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à **Publicitas S. A.**
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

Tolérance... ou Libéralisme ?

Il en est des mots comme des sauces. On peut les accommoder à tous les goûts. Dans le domaine politique, cette élasticité se manifeste avec une liberté d'autant plus grande que les circonstances dans lesquelles elle se moule sont diverses et parfois opposées. Les principes eux-mêmes n'en arrivent-ils point à s'adapter aux nécessités de l'heure et à la mentalité du lieu ? Seul le but essentiel demeure.

En pays de Fribourg, le libéralisme vise à confire les méthodes d'un régime qui s'est établi et consolidé à la faveur de la passivité populaire et qui frise de temps en temps le régime dictatorial. Il est cependant heureux de constater qu'un lent réveil se dessine au sein de nos populations et que l'on commence de part et d'autre à regarder « par-dessus la barrière » des défenses promulguées et inculquées aux masses au cours du demi-siècle écoulé.

Dans sa définition du mot « libéralisme », le Larousse dit entre autres choses : « Aujourd'hui, au nom de la liberté, il est l'adversaire de toute doctrine qui veut s'imposer par la violence ». On ne saurait mieux définir l'attitude des milieux fribourgeois qui se rattachent aux idées libérales, et l'on peut souhaiter que de nombreux citoyens dont les yeux se sont désillés viennent grossir les rangs de la phalange qui a inscrit à son programme la tolérance dans les méthodes gouvernementales et administratives qui nous régissent. Aujourd'hui, parce que, dans certains pays, l'adaptation des principes démocratiques a présenté des inconvénients de par le manque de préparation du corps électoral, les clans aristocratiques et autocratiques caressent l'espoir secret d'imposer à nouveau au peuple un régime honni et désuet qui n'a laissé comme souvenir que les abus dont les manants furent victimes et les honteuses jouissances prélevées sur le travail des classes laborieuses par la plus grande partie de la multitude des petits princes régnants.

La discipline sociale, l'ordre, le travail, la justice distributive, l'amour du sol natal et des institutions de la patrie doivent être inscrits à la base de tout régime qui se propose sincèrement de poursuivre le bonheur d'une nation. L'arbitraire et le mépris de la loyauté sociale ne sauraient arriver à d'autres résultats qu'à aggraver à peu à peu l'âme populaire et à la détacher des choses qui regardent la république et l'intérêt général. La tolérance n'est pas le désordre. C'est la faculté accordée à l'homme de se mouvoir librement dans le rayon de sa personnalité pour autant qu'il n'empiète pas sur les droits du prochain. N'est-ce pas la seule liberté-là que réclament depuis si longtemps nombre d'honnêtes citoyens fribourgeois et qu'on leur refuse parce qu'on l'estime dangereuse non pas pour la sûreté de l'Etat, mais pour la sécurité des mille sièges, petits et grands, où sont assis béatement tant de roitelets ? Nous savons fort bien que les libertés accordées à l'individu ne doivent point aller jusqu'à lui permettre de vivre en marge et au dépens de la société, soit personnellement, soit par groupements malveillants. Mais une large tolérance politique provoquera toujours une vie intense dont la collectivité n'aura qu'à se réjouir. En matière économique, le libéralisme a pu entraîner des abus, d'ailleurs faciles à réfréner, puisque le régime démocratique assure au peuple le droit de provoquer l'éclosion de toute loi jugée utile et nécessaire au bien de la communauté. Il faut reconnaître qu'il a suscité des initiatives merveilleuses qui ont fait la richesse de certains pays et la prospérité d'innombrables entreprises.

On parle souvent des organisations corporatives du moyen-âge. Il est certain qu'elles peuvent et doivent nous servir d'exemple, mais on ne saurait songer à éta-

blir de nos jours des associations, même professionnelles, décalquées sur ces modèles. Il ne faut point oublier que le temps a marché, que les inventions ont transformé les méthodes de production, que l'espace a perdu son ancienne signification, que l'on ne peut ni supprimer les machines, ni défendre aux trains, aux bateaux à vapeur, aux aéroplanes de circuler, ni couper les fils téléphoniques. On ne peut ni interdire la surproduction, ni saper les agglomérations d'intérêts, parce que, pour tout cela, il faudrait une entente universelle qui supprimerait les frontières de toutes sortes et créerait sur la terre un super-Etat unique : autant d'utopies.

Dans les limites d'une sage législation, un certain libéralisme économique est seul susceptible de provoquer le libre essor du bien-être matériel des nations et l'éclosion de l'initiative individuelle. Au point de vue politique, le libéralisme, tel qu'il est conçu actuellement dans de nombreux milieux, est la doctrine qui paraît comporter de la façon la plus idéale la mise en pratique des principes libéraux.

Avant nous, de grandes et belles figures suisses qui viennent à peine de disparaître de la scène du monde ont estimé que la Suisse a tout à gagner, et plus que n'importe quel autre peuple, à vivre sous un régime de large tolérance.

Or, Fribourg est un canton suisse... Y.

Les assurances sociales.

On a longuement discuté, l'autre jour, à la Chambre française, d'un projet de loi sur les assurances sociales. Il est du plus haut intérêt de suivre de tels débats, à une heure où se posent dans tous les pays l'immense et délicat problème de la lutte des classes, de leur rapprochement, de l'union du capital et du travail et des améliorations à accorder à la classe ouvrière. Toutes les nations qui progressent dans la voie de la civilisation et du bien-être matériel ont à cœur de s'occuper du sort du petit et d'élever le niveau social des classes laborieuses.

Il est diverses méthodes d'arriver à ces fins. Certains veulent demander à l'Etat d'assumer lui-même la charge des assurances. Ils oublient que ce serait là porter l'individu à se désintéresser de son avenir matériel, l'inciter à la fainéantise, annihiler la valeur de l'effort personnel et favoriser la paresse, le luxe et la débauche. L'individu doit participer à toute assurance garantissant sa destinée contre les coups du sort. L'Etat, par une loi de prétendu progrès, écrit le Temps, se flatte de suppléer aux initiatives libres. Il ne s'aperçoit pas que l'initiative volontaire constitue seul un acte réel de « prévoyance » et que, par les créations artificielles d'une loi dite de prévoyance sociale, il porte atteinte à ce qui ne se remplace pas : les énergies privées, la personnalité humaine en action.

Les raisons invoquées à la Chambre française en faveur du projet de loi ne sont évidemment pas toutes désintéressées, puisque nombre d'entre elles ont été dictées par des motifs électoraux. On a fait remarquer, cependant, que les sommes immenses qui devront être trouvées pour faire face aux obligations de la nouvelle loi ne pourront être recueillies qu'à la faveur d'une nouvelle imposition du contribuable. Or, quel avantage d'enlever à l'individu d'un côté ce qu'on lui donne de l'autre ? Je sais que l'imposition visera les classes possédantes ; mais est-il juste de priver d'une partie de leurs revenus des propriétaires qui se les sont assurés par le travail et l'effort, en faveur de personnes qui n'ont rien fait pour la caisse commune ?

Les assurances sociales sont un progrès que nous devons avoir à cœur de réaliser. Il faut que tout individu qui travaille et économise puisse être garanti contre l'imprévu de la destinée et la gêne de la vieillesse. Mais tout l'édifice doit reposer sur l'idée que le premier intéressé est l'indivi-

du et que c'est à lui qu'il incombe d'assurer son avenir. Le rôle de l'Etat et de la société, par ses libres organisations, ne peut consister qu'à donner au citoyen la faculté de se constituer l'épargne nécessaire. Que toutes les branches de l'activité humaine soient normalement équilibrées, que soit assuré un gain convenable à tous les degrés de l'échelle sociale, qu'une certaine proportion soit gardée entre la valeur du capital et du travail, que des facilités soient accordées au « gagne-petit » pour qu'il puisse faire acte de prévoyance, ce sont les conditions dans lesquelles doit s'effectuer le progrès social dont le monde actuel se réclame. Car on ne saurait qualifier de progressiste une loi qui, en annihilant la responsabilité humaine, ramènerait la personnalité de l'individu à un numéro d'un produit de fabrique quelconque. Tout progrès matériel doit élever en même temps que l'aisance du corps les sentiments de l'âme. Or, c'est ravaler l'homme que de le considérer comme une machine et de le numéroter comme un prisonnier dans sa géôle en l'obligeant à recevoir la charité publique. Car, les assurances sociales à la charge de l'Etat, ce ne saurait être autre chose que l'obligation pour l'individu de tendre la main.

L'homme est le fils de ses œuvres. Que la société organise des institutions ayant pour but le soulagement de la misère, de l'infirmité, des coups imprévisibles du sort, c'est à son honneur. Que par contre elle le fasse en attendant à l'effort individuel et au sentiment de la responsabilité personnelle, c'est aller à l'encontre de la dignité humaine et de la civilisation. P. S.

Petite Revue.

ÉTRANGER

La session du Conseil de la S. d. N.

Les travaux de Genève sont actuellement terminés, pour la présente session. Certains milieux attendaient avec une vive impatience les décisions qui sortiraient de l'aréopage suprême des nations. Ils auront été déçus en apprenant que les questions essentielles qui y ont été débattues n'ont trouvé ni les unes, ni les autres leur solution définitive.

L'affaire des mitrailleuses de Szent-Gothard, qui passionnait particulièrement l'opinion publique, a été traitée dans le seul esprit qui permette à l'institution internationale de Genève d'exercer son action en maintenant son prestige et sans blesser la susceptibilité des gouvernements intéressés. Comme on le sait, une commission de trois membres a été désignée, sur la proposition de M. Chamberlain, pour étudier les documents relatifs à ce malheureux transport illicite de matériel de guerre et devra en faire rapport au Conseil, qui prendra ensuite les mesures utiles. Ces enquêteurs officiels ont été choisis dans les délégations des Pays-Bas, du Chili et de la Finlande, de façon à autoriser la plus grande confiance en leurs travaux, puisqu'ils ne sont ni les uns ni les autres intéressés au règlement du différend. Il est évident que la tâche de la commission sera difficile et compliquée. Ils auront à examiner les documents, à se rendre sur place, à rechercher l'origine et la destination exactes du matériel, à établir les responsabilités et à proposer les sanctions nécessaires et les moyens d'éviter qu'un tel manquement aux traités se reproduise. Il est de toute importance, pour que l'autorité morale de la Société des Nations se maintienne intacte, que l'on réussisse à jeter un jour complet sur cette regrettable affaire.

Pour ce qui concerne le différend polono-lithuanien, le Conseil a fait tout ce qu'il pouvait faire, étant donné que M. Voldemaras s'est enfin décidé à donner suite aux décisions de la session de décembre du Conseil en acceptant l'autre jour des négocia-

tions directes : exercer une pression pour que l'on active cette première prise de contact. L'attitude de M. Voldemaras, qui a décliné l'invitation du Conseil et refusé de venir à Genève, a naturellement refroidi les sympathies que la Lithuanie compte au sein de la diplomatie internationale. Il ne reste maintenant qu'à attendre la suite des événements et en surveiller les détails. La décision de l'assemblée d'étendre la compétence du Président en charge dans l'intervalle qui sépare les sessions est heureuse. Elle permettra à la Société des Nations d'exercer une influence plus suivie dans les affaires internationales et d'éviter plus facilement l'éclosion de différends qui, une fois posés, sont de nature à créer à l'organisme de Genève les plus sérieuses difficultés.

La question des optants hongrois de Transylvanie traîne depuis deux ans. Il eût été à souhaiter qu'elle soit une bonne fois liquidée. Là encore, il a fallu choisir un moyen terme. Le Conseil a reconnu que la nouvelle loi agraire, votée par le Parlement roumain, était applicable sur tout le territoire du royaume, donc également en Transylvanie. Dans le but de tenter un arrangement définitif, il a prié la Roumanie de désigner un successeur à son délégué dans la commission arbitrale mixte. Il faut espérer que cette commission réussira à établir un convention satisfaisant, dans la mesure du possible, les deux parties.

C'est souvent en marge de la session que les travaux les plus intéressants et dont la portée est la plus pratique ont lieu. Cette prise de contact directe des ministres des affaires étrangères responsables des nations permet en effet de traiter avec beaucoup plus de chances de succès que par les anciennes méthodes les multiples problèmes qui se posent chaque jour dans les relations entre peuples et gouvernements. D'aucuns avaient espéré que la session qui vient de se terminer apporterait quelque chose de neuf dans la situation générale de l'Europe. Cet espoir n'était pas fondé. Ce n'est pas à l'heure où la plupart des grandes puissances sont les moins fixées sur leur orientation politique future, puisqu'elles sont à la veille des élections générales, que l'on est en droit de demander à leurs hommes d'Etat de poser des actes internationaux de l'importance de ceux qui sont à résoudre en ce moment. Le problème de l'ensemble de la paix, par exemple, est d'une portée trop bien vaste pour qu'il puisse être résolu en pleine période électorale.

On sait d'ailleurs que de nombreuses entrevues privées ont eu lieu entre les diplomates de Genève. Elles ont certainement abouti à des ententes de quelque importance, mais il est inutile de vouloir essayer d'en connaître la signification exacte. Ce ne sera qu'à l'occasion de l'assemblée générale, en septembre, que l'on pourra peut-être aborder avec plus de sécurité l'étude définitive des problèmes dont le monde attend la solution. P. S.

Les relations anglo-égyptiennes.

La décision du Parlement égyptien de rejeter le projet d'accord anglo-égyptien a créé dans la vallée du Nil un état de fait qui ne sera pas de nature à satisfaire les nationalistes de ce pays.

L'Angleterre, voyant ses efforts aboutir à l'insuccès le plus éclatant, a rapidement pris position et décidé d'adopter la manière forte. Les partisans de la liberté des peuples de disposer d'eux-mêmes jugent sévèrement l'attitude du cabinet de Londres et donnent droit aux nationalistes égyptiens qui exigent l'indépendance complète et immédiate de leur patrie. Seulement, il ne faut pas oublier que ce n'est pas par un trait de plume que l'on supprime des droits nettement établis par des traités et des conventions, pas plus que l'on ne saurait obliger une nation à renoncer à des intérêts primordiaux sans autres. Ce qui inté-

resse à un suprême degré l'Angleterre, dans la destinée de l'Égypte, c'est le canal de Suez et la sécurité générale du pays, dont dépend en partie celle du Soudan, colonie anglaise. Il faut reconnaître au cabinet de Londres, auquel le reproche d'impérialisme est facilement imputé et pas toujours à tort, d'avoir montré à l'égard des vœux des nationalistes égyptiens les meilleures dispositions. Il a consenti à accorder à la vallée du Nil l'indépendance totale dans ses affaires intérieures; à solliciter son admission au sein de la Société des Nations, à poser le cas de la suppression des capitulations, que les Égyptiens estiment incompatibles avec la souveraineté nationale. En échange de ces faveurs, l'Égypte avait l'obligation de ne point conclure avec une puissance étrangère quelconque un traité pouvant porter préjudice aux intérêts anglais, d'autoriser l'intervention de l'armée anglaise dans des cas bien déterminés, d'accepter le concours d'officiers anglais au cas où l'Égypte ressentirait le besoin d'instructeurs étrangers. L'Angleterre s'engageait à protéger le pays contre toute agression, à condition que les Égyptiens lui accordent leur appui pour la défense des lignes de communication de l'empire.

Ce sont ces lignes générales que les nationalistes égyptiens n'ont point acceptées. Ils ont eu tort, selon nous, car un tel projet marquait une étape importante vers l'indépendance totale du pays. En somme, l'Angleterre, qui vient d'opposer son veto le plus formel à tout changement éventuel au statut qui régit actuellement l'Égypte, en revient purement et simplement au traité de 1922. Toutes les conquêtes faites au cours des années dernières par le gouvernement égyptien sont perdues. Le « wafd » arrive à un maigre résultat.

Des troubles sanglants au Venezuela.

De sérieuses émeutes, dirigées contre le gouvernement du général Gomez, président de la république de Venezuela, ont eu lieu, il y a quelques jours. Comme la plupart des Etats de l'Amérique centrale, ce pays est assis sur un volcan et sujet à de perpétuels dérangements. La formation politique du citoyen y est presque nulle et les méthodes de gouvernement sont basées, en général, sur le principe immoral du « droit du plus fort ».

Caracas, capitale de la jeune république, a vu couler le sang. Six policiers ont été lynchés. Des mitrailleuses ont été mises en batteries dans les principales artères de la ville afin de réprimer la rébellion. Des étudiants ont été tués tandis qu'ils défilèrent dans les rues en chantant la « Marseillaise » et en criant : « A bas Gomez ! » Les femmes de la ville ont organisé une manifestation pour protester contre la sauvagerie de la répression, mais leur cortège a été rapidement dispersé.

Ces événements se sont produits il y a déjà plusieurs jours, mais ils n'ont été connus que par les récits d'étrangers de retour de voyage au Venezuela, tant la censure gouvernementale est sévère.

Au Venezuela, comme au Mexique, le régime de la dictature militaire pèse lourdement sur la population et la sécurité n'existe guère. Aussi, ces pays, qui possèdent de nombreuses richesses, n'arriveront point à tirer parti de leurs ressources.

SUISSE Enfin !

L'accord commercial complémentaire avec la France a été signé, dimanche soir, à Paris. Ont signé : pour la France, M. Briand, ministre des affaires étrangères; M. Bokanowsky, ministre du commerce et M. Serruys, directeur des accords commerciaux; pour la Suisse, MM. Stucky, Wetter, Porchet et Steinmetz.

L'accord porte l'institution d'une tarification nouvelle pour les articles de broderie et d'horlogerie. C'est enfin la conclusion d'un long débat qui a passionné, à certaines heures, l'opinion publique suisse. Un premier accord était intervenu après la hausse des tarifs douaniers consécutifs au traité de commerce franco-allemand, mais on avait dû laisser de côté, pour arriver plus rapidement au but, les questions les plus délicates. Ce sont celles sur lesquelles on vient de conclure l'arrangement signé dimanche soir.

Reste l'affaire des zones. C'est aujourd'hui que va s'entamer au Sénat français l'ultime discussion, espérons-le, du moins, sur le compromis d'arbitrage concernant les territoires zoniens. Il y aura ensuite la procédure de la Cour internationale de justice qui tranchera en dernier ressort.

Les logements sains et économiques.

Le Grand Conseil de Genève s'est occupé, samedi, de cette question, qui a été présentée de deux façons différentes, on s'en souvient, par les socialistes et les catholiques. Le gouvernement a déclaré qu'il présenterait un projet n'établissant aucun rouage administratif nouveau.

A la même séance, M. Nicole, releva les paroles prononcées par M. Grand au Conseil national concernant l'origine divine de la guerre; M. Gottret, catholique, lut alors une adresse aux termes de laquelle la guerre est considérée comme un fléau.

Succès bourgeois.

Aux élections communales de Winterthour, le bloc bourgeois l'emporte par 600 voix sur les listes socialiste et communiste. Voici les résultats de la dernière heure: Socialistes: 27 sièges, précédemment 27. Démocrates 15, anciennement 13; radicaux 7 (8); chrétiens-sociaux 4 (4); parti paysan 4 (4); parti populaire évangélique 2 (2); communistes 1 (1).

Le blé.

M. Musy a déposé en Conseil fédéral son projet de message sur le régime définitif du blé.

La détresse du Simmenthal.

Il y a quelques jours s'est tenue à Spiez l'assemblée générale annuelle du Syndicat d'élevage de la race tachetée du Simmenthal. Une fois de plus, on a pu constater, à cette occasion, combien difficile est la situation des populations alpestres par suite du marasme presque complet qui règne dans l'exportation du bétail d'élevage, source principale de revenus pour les paysans de l'Oberland. Une résolution a été votée afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la détresse des populations de cette région, dans laquelle les faillites se multiplient et menacent l'existence des organisations professionnelles qui assurent l'écoulement des produits agricoles et dont la ruine serait pour ces contrées un véritable désastre.

Pour remédier à cette crise, les paysans de l'Oberland bernois demandent l'intervention de l'Etat pour encourager l'exportation du bétail d'élevage et l'interdiction absolue d'importer du bétail de boucherie étranger. Ils considèrent comme une criante injustice l'importation annuelle de plus de 1.000 wagons de bétail de boucherie étranger, alors que l'écoulement du bétail de boucherie indigène est si difficile. Si les pouvoirs publics n'interviennent pas efficacement, la situation risque, disent-ils, de devenir tragique. (Progrès).

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

MM. Briand et Chamberlain sont rentrés dans leurs capitales respectives dans la soirée de dimanche.

L'incident des mitrailleuses de Szent-Gothard est provisoirement clos. Le comité des Trois a adressé un premier rapport fixant la procédure à suivre. Il a été adopté à l'unanimité. Le délégué hongrois a déclaré que si le comité désirait se rendre sur les lieux, la besogne lui serait facilitée.

Une grande manifestation a eu lieu à Fribourg-en-Brigaud en faveur de la paix et de l'entente franco-allemande. On y a entendu notamment les professeurs Buisson, de Paris, et Quide, de Berlin.

On raconte les détails d'une manifestation monstre qui a eu lieu à Copenhague. Une horde de mendiants et de trimardeurs de tout acabit avait décidé de marcher sur Copenhague. La caravane s'était formée dans le Jutland, sous le commandement d'un officier d'un régiment de husards de la capitale. Elle était partout hébergée et bien reçue. Le gouvernement commença à s'inquiéter et prit des mesures pour empêcher le ravitaillement de la troupe. Le cortège fut contraint de se disloquer et de faire, en sens inverse, le chemin qu'il avait parcouru auparavant.

Malheurs et accidents.

Samedi après-midi, une motocyclette conduite par M. Hilfiker, de La Tour-de-Peilz, est entrée en collision, à Vevey, avec une automobile appartenant à M. Bidaud, boulanger, à Chardonne. Le motocycliste est assez sérieusement blessé.

Une violente explosion s'est produite dans la cave d'une pharmacie à la Josefstrasse, à Zurich. Mme Widmer, 35 ans, qui procédait à des nettoyages, et Mlle Steffen, 18 ans, apprentie, ont été grièvement brûlées et ont succombé à l'hôpital. Mlle Steffen avait les chairs entièrement carbonisées et, en maints endroits, les os étaient mis à nu. Mme Widmer a pu expliquer, avant de mourir, qu'elle avait allumé une allumette, la lumière électrique étant insuffisante, et qu'un tonneau d'huile, placé à proximité, avait fait explosion.

A 4 km. de Cannes, sur la ligne de Marseille, des ouvriers de la voie, empêchés de s'apercevoir de l'arrivée d'un train par le bruit que faisait un autre convoi venant de la direction opposée, ont été surpris par l'express. Plusieurs purent se garer à temps, mais cinq d'entre eux furent tués sur le coup.

A Santos, Brésil, le mont Serraz s'est en partie effondré sur la ville. Plus de 300 personnes ont péri. 150 cadavres ont déjà été retirés des décombres. Une partie de la montagne s'est écroulée subitement, et l'on craint que d'autres glissements se produisent. 16 maisons ont été ensevelies et les habitants ont été surpris dans leur sommeil vers 5 h. 20 du matin. Parmi les immeubles détruits se trouve l'hôpital Santa-Rosa. Presque tous les malades ont péri. La catastrophe a causé la plus grande consternation à Rio-de-Janeiro.

Non loin de Calais, un avion de la li-

gne Paris-Londres est tombé à la mer, non loin d'un paquebot. Le pilote et le mécanicien sont noyés. Trois passagers, qui devaient prendre place dans l'appareil s'étaient décidés au dernier moment de ne pas accomplir ce voyage, à cause de l'incertitude du temps. Ils ne se repentirent pas de leur décision.

Une violente tempête a sévi ces jours derniers sur les côtes japonaises du Pacifique. Cinq vapeurs qui naviguaient dans la baie de Tokio ont sombré. On craint que les 164 hommes composant les équipages n'aient péri.

Dans une mine de l'Etat de Pueblo, Mexique, un grand nombre de mineurs ont été ensevelis, à la suite d'un incendie. Une trentaine n'ont encore pu être secourus. Il est probable qu'ils ont péri.

Au Texas, la foudre a mis le feu à un réservoir de pétrole. Pour empêcher les flammes de se communiquer aux réservoirs voisins, on a fait sauter le réservoir en feu à l'aide d'un canon de 75 qui tira 40 obus. Trois hommes ont été carbonisés.

Crimes et délits.

A Monte-Carlo, des cambrioleurs, passant par une fenêtre à trois mètres du sol, ont dévalisé plusieurs appartements d'un hôtel et se sont emparés de bijoux pour une valeur de 3.000 fr.

A Lausanne également, un individu, nommé Rood, élégamment vêtu, a réussi à toucher dans une banque de la place deux lettres de crédit d'une valeur de 50.000 fr. Ce n'est que plus tard que l'employé s'aperçut de l'erreur.

A Chambéry, le parquet vient de mettre en état d'arrestation une femme, employée de l'administration, qui maltraitait son enfant âgé de cinq ans. Ce sont des voisins qui ont déposé une plainte. Le pauvre était couvert de blessures et sa bonne a déclaré que lorsqu'il demandait à manger, sa mère le rouait de coups et le faisait coucher sans couverture sur le plancher.

Dimanche, les parents d'un dément étaient allés le voir. Celui-ci, manifesta l'intention de boire un bock. Tandis que son père allait chercher la boisson désirée, le jeune homme se précipita sur sa mère et l'étendit morte d'un coup de barre de fer.

Quand le père arriva, le jeune homme lui dit: « Ton tour viendra bientôt. »

Dernière Heure

L'éboulement du Mont-Serraz, à Santos, Brésil, a mis en mouvement un volume de 6 millions de mètres cubes de terre. On continue à retirer des cadavres. En ville, les drapeaux sont en berne. La crainte de nouveaux éboulements provoque l'exode des habitants.

Les diplomates des nations ont à peine quitté Genève que d'autres célébrités s'apprentent à y arriver. En effet, les travaux de la commission préparatoire de la conférence de désarmement vont recommencer. La délégation russe, ayant à sa tête M. Lunatcharsky, arrive à Genève aujourd'hui.

FRIBOURG

Conseil d'Etat.

Séance du 10 mars 1928.

Le Conseil nomme :

M. l'abbé Auguste Vuarnoz, Rd. Curé, à Orsonnens, membre de la commission scolaire de Chavannes-sous-Orsonnens;

M. Albert Michel, à Villarsel-le-Gibloux, officier-suppléant de l'état civil.

Il délève à M. Jean Bourknecht, Dr en droit, à Fribourg, une patente d'avocat.

Incendie.

Le feu a détruit, au centre du village de Sévaz, près d'Estavayer-le-Lac, une maison, propriété de la commune, habitée par un vieillard de 71 ans, le nommé Kroug, qui est resté dans les flammes. Les flammes ne furent remarquées que vers 4 h. du matin, et, pour comble de malheur, la pompe se trouvait précisément dans l'immeuble incendié.

Les voleurs.

A Haller, près de Planfayon, un voleur a pénétré dans la chambre d'un vieillard et lui a dérobé 400 fr. Une enquête a été aussitôt ouverte.

Les accidents.

Un charretier qui circulait sur la route de Fribourg à Flamatt s'étant endormi sur son char a été heurté par une voiture automobile et est tombé. Les roues du char lui passèrent sur le corps; le malheureux a été transporté mourant à son domicile.

Dans nos syndicats d'élevage.

Les deux Fédérations de syndicats d'élevage du canton de Fribourg ont eu leur assemblée samedi dernier, à Fribourg, sous la présidence de M. Savoy, conseiller d'Etat.

La résolution suivante a été votée à l'unanimité :

« La situation des éleveurs et des agriculteurs fribourgeois est devenue pénible après une longue série d'années déficitaires au point de vue du rendement agricole. Il est urgent que des mesures appropriées soient envisagées en vue du relèvement de l'état économique de l'agriculture, afin d'é-

viter la dépopulation des campagnes et pour maintenir intactes les forces économiques et morales du pays.

L'état pénible dans lequel se trouvent les paysans devrait être amélioré notamment par les mesures suivantes :

1. De sérieuses restrictions doivent être mises par le Conseil fédéral à l'importation de bétail de boucherie pendant une période allant de janvier à fin mars.

2. La propriété foncière rurale devrait pouvoir bénéficier de capitaux dans des conditions correspondant au rendement de l'agriculture.

Le bureau du comité des Fédérations est chargé de porter la présente résolution à la connaissance des autorités.

GRUYÈRE

Une indiscutable logique. ?????

C'est tout simplement celle d'un correspondant du *Fribourgeois*, qui compare la nomination des fonctionnaires fédéraux à celle des instituteurs fribourgeois. Il y a une différence, essentielle entre les deux cas. Les instituteurs sont payés, en majeure partie, du moins, par les communes et nommés par l'Etat. Les employés et fonctionnaires des postes et des C. F. F. sont nommés par l'autorité qui les paye. Leur situation est logique, davantage que le raisonnement du *Fribourgeois*. Celle des instituteurs ne l'est pas, nous le maintenons. Nous avons d'ailleurs exposé un point de vue qui est le nôtre et qui est fondé sur les doléances de nombreuses communes.

Causerie.

Vendredi soir, à 8 heures et demie, aura lieu au Musée Gruyérien (salle de lecture), une causerie familiale, accompagnée de projections lumineuses, sur le « Costume gruyérien », par M. le Dr Henri Naef, conservateur de notre Musée. Connaissant les compétences du conférencier, nous ne doutons pas que les nombreux participants auront l'heur d'une délicieuse soirée.

Examen des cours de commerce.

Les examens des cours de commerce de la S. s. d. C. commenceront le jeudi 15 mars prochain. Les diverses branches du programme seront examinées comme suit :

- Jeudi 15 mars — 7 h. 30 à 8 h. 30 : Correspondance française ;
- 8 h. 30 à 10 h. : Arithmétique commerciale, 2 cours.
- Vendredi 16 mars — 7 h. 30 à 8 h. 30 : Allemand, 3 cours ;
- 8 h. 30 à 9 h. 30 : Français, 2 cours.
- Lundi 19 mars — 7 h. 30 à 8 h. 30 : Sténographie.
- Mardi 20 mars — 7 h. 30 à 9 h. 30 : Comptabilité, 2 cours.
- Vendredi 23 mars — 7 h. 30 à 8 h. 30 : Anglais, 2 cours.

Ces examens sont obligatoires pour les jeunes gens astreints aux cours de perfectionnement primaires. Ils ont tous lieu au bâtiment de l'Ecole secondaire.

La commission des Cours.

Association démocratique de Broc et environs.

Dans son assemblée générale annuelle de vendredi dernier, l'Association démocratique de Broc et environs a renouvelé son Comité comme suit :

MM. Paul Marmillod, président; Henri Sudan, vice-président; Charles Grieder, caissier; Alexis Jaquier, secrétaire.

Adjointes : MM. Jules Grandjean; Niquille Joseph; Niquille Casimir; Jules Overney; Alfred Barras; d'Emile.

« L'Arlésienne » à Bulle.

Décidément le public bullois est gâté ! Après avoir entendu le « Bonheur du Jour » et « Le Gendre de M. Poirier », pièces qui, comme on le sait, furent couronnées de succès, voici la *Chorale* avec un chef-d'œuvre de Daudet : « L'Arlésienne », pièce en 3 actes et 5 tableaux, avec musique de G. Bizet pour orchestre et chœurs.

Cette œuvre, qui clôturera dignement la série de nos soirées théâtrales, se donnera à Bulle les 15, 22 et 29 avril prochains.

C'est un rude travail que s'imposent nos choraliens mais, avec la volonté et l'énergie dont ils sont animés et la bonne entente qui les unit, ils arriveront sans nul doute à nous offrir un spectacle minutieusement préparé et digne de leur répertoire habituel.

Ce sera vraiment une aubaine que d'assister à cette pièce émouvante, qui fut présentée, pour la première fois, sur le Théâtre du Vaudeville, le 1er octobre 1872 et reprise au Théâtre de l'Odéon, le 5 mai 1885.

Chacun tiendra-t-il donc à venir applaudir acteurs et musiciens, car, il faut l'ajouter, sous l'experte direction de M. Radraux, un orchestre choisi, composé d'amateurs et de professionnels, interprétera au mieux la si belle musique de Bizet « un artiste délicat, ému, sincère, épris de couleur, de lumière, de soleil; le musicien le mieux doué et, certainement, le plus en pleine posses-

sion de son

plet de sa
Peu à p
chaines, v
provenale
pays d'
« Faite des
Qui la port
Quand il se
Et qu'il va s

Vous pe
de cette v
les us et
le, vous a
à venir r
une socié
procuren
réjouissan

L'étalon
l'autre jo
Morand, à
possède d
été classé
d'étalons
Fribourg,
léger, typ

Nous fé
choisir le
notre pay
lents des
Mais, e
de dire q
tout dans
nos élève
cessaires
res et leu
nous, que
pensable
chevaux.

Dans s
Conseil d
Bulle à

Une
M. le D
manche, d
le, devant
une confé
grave suj
nesse. Apr

(1) Geo
(Paris, D
(2) Jea
tier, éd.)

Collè
Institut
Gym

après
langue
Po

GRA

Cham
cristal, à
lieu, ma
Chambre
plets, no
couchet
quette, f
à 180; t
à 25 fr.
nuit, 15
salle à
180 fr.

A. I
Rue c

C'es

„A
q

Con
Pou
Im

So re
On é

Ver
L'Or
Gruyèr
blanches
10 heu
Châtea
chafne
La
prix.
Bulle

campagnes et forces économiques se trouvent améliorés notamment : ils doivent être à l'importance pendant une fin mars. rurale devrait rendre de Fédérations est la résolution à es.

RE

ique. YYYYY le d'un corres- que compare la res fédéraux à urgeois. Il y a entre les deux ayés, en majeure- s communes et mployés et fone- s C. F. F. sont le paye. Leur tage que le rai- Celle des ins- le maintenons. sé un point de est fondé sur les communes.

s et demie, aura alle de lecture), accompagnée de ar le « Costume Henri Naef, con- Naissant les er, nous ne dou- participants au- soirée.

commerce. de commerce de ont le jeudi 15 es branches de es comme suit : à 8 h. 30 : Cor-

nétiq ue commer- h. 30 à 8 h. 30 : ais, 2 cours. 30 à 8 h. 30 : 30 à 9 h. 30 : h. 30 à 8 h. 30 : gatoires pour les cours de perfec- ont tous lieu au laire.

ocratique vrons. générale annuelle association démo- nons a renouvelé président ; Henri Charles Grieder, secrétaire.

Niquille Joseph ; Overney ; Alfred à Bulle. bullois est gâté ! Bonheur du Jour > rier >, pièces qui, ouronnées de suc- e un chef-d'œuvre e », pièce en 3 ac- isique de G. Bizet ra dignement la trales, se donnera avril prochains. ue s'imposent nos volonté et l'éner- t la bonne entente nt sans nul doute e minutieusement r répertoire habi- ubaine que d'as- vante, qui fut pré- fois, sur le Théâ- r octobre 1872 et l'Odéon, le 5 mai

sion de son art, le plus habile, le plus com- plet de sa génération. » (1) Peu à peu, au cours des semaines pro- chaines, vous prendrez contact avec la vie provençale et plus spécialement celle du pays d'Arles, de la Camargue..... « Faite des flots de sable entassés par le Rhône Qui la porte en avant pour repousser la mer Quand il sent que déjà le vent lui vient amier Et qu'il va se noyer aux grandes ondes bleues. » (2) Vous pénétrerez ensuite dans l'intimité de cette vie rustique, et, familiarisés avec les us et coutumes de cette terre provençale, vous aurez plus d'intérêt et de plaisir à venir récompenser, par votre présence, une société qui fait tous ses efforts pour procurer au public de saines et belles réjouissances. R. P.

Etalons.

L'étalon « Oswald », dont nous parlions l'autre jour, est la propriété de M. Jules Morand, à Bulle. Ce superbe spécimen, qu'il possède depuis quelque temps seulement, a été classé bon premier, au concours central d'étalons qui a eu lieu samedi 3 mars, à Fribourg, dans la catégorie étalons de trait léger, type Jura, avec une prime de 240 fr. Nous félicitons le propriétaire d'avoir su choisir le sujet qui convient le mieux à notre pays. Souhaitons qu'il laisse d'excellents descendants. Mais, en passant, qu'il nous soit permis de dire que la qualité de l'étalon n'est pas tout dans l'élevage du cheval : beaucoup de nos éleveurs ne donnent pas les soins né- cessaires qu'exigent les juments poulinières et leurs poulains. On oublie trop, chez nous, que l'avoine est une nourriture indis- pensable pour le plus grand nombre de chevaux.

Vente d'immeubles.

Dans sa séance du 12 mars courant, le Conseil d'Etat a autorisé la commune de Bulle à vendre des immeubles.

Une importante conférence.

M. le Dr Du Bois, de Genève, a donné, di- manche, dans la Grande salle de l'Hôtel de Ville, devant un auditoire extrêmement nombreux, une conférence des plus intéressantes sur le grave sujet de l'éducation sexuelle de la jeu- nesse. Après en avoir prouvé l'importance pri-

- (1) Georges Bizet et son œuvre par Ch. Pigot (Paris, Delagrave.)
- (2) Jean Aicard « Miette et Noré » (Charpen- tier, éd.)

mordiale, l'éminent praticien et savant s'appliqua à en démontrer la réalisation pratique par le développement de ces trois questions : Qui doit s'en charger ? Quand doit-elle être faite ? Comment faut-il procéder ? Dans un langage plein de délicatesse, de tact et de clarté, M. le Dr Du Bois donna à son auditoire des directives ab- solument sûres, résultat d'une expérience de plus de 30 ans. Nous ne saurions assez remercier le distingué conférencier et ceux qui l'ont invité à venir nous entretenir de ce grave sujet. Puis- se son exposé produire tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre.

Les anciens drapeaux de la Chorale de Bulle au Musée Gruyérien.

Dimanche matin, à 11 heures, une délégation de la Chorale de Bulle, composée de MM. Raymond Peyraud, Président, R. Radraux, Directeur, L. Weber, Vice-président, A. Borcard, Secrétaire, M. Gattoni, Bibliothécaire, apportait au Musée les deux plus vieux drapeaux de la Société, l'un daté de 1854, l'autre de 1873 ; elle lui confiait en même temps l'affiche originale de Chalamala, due à Joseph Reichlen, le peintre regretté de la Gruyère.

La délégation a été reçue dans la Salle d'Honneur par le conservateur du Musée, M. Peyraud, après avoir remercié de l'hospitalité accordée à ces objets, adressa aux anciens emblèmes de la Chorale un salut éloquent :

« Vous retrouverez ici, dit-il, des bannières amies qui vous ont si souvent accompagnées dans les diverses manifestations locales... Et, si Dieu nous prête vie, nous viendrons vous chercher en 1951, pour fêter le centenaire de notre vaillante Chorale ».

Le Musée, a rappelle M. Henri Naef, s'est toujours proposé d'être l'asile du passé gruyé- rien où les communes, les sociétés, les simples particuliers pourront retrouver, tous, des souvenirs qui leur sont chers. Les drapeaux sont d'entre les plus aimés ; ceux de la Chorale, comme ceux du Corps de Musique qui les pré- cèdent, rappellent un passé désintéressé, em- ployé tout entier pour le bien du pays.

Après avoir félicité de leur geste les délé- gués de la Chorale, le conservateur a pris acte du dépôt au nom de la Commission du Musée.

Chronique sportive.

Football.

Dimanche, à Lausanne, en présence d'une foule énorme, l'équipe nationale suisse a battu l'équipe française par 4 buts à 3.

Mi-temps 3 à 0 en faveur des Suisses. Ce résultat fait honneur à nos représentants et la victoire aurait été plus nette encore si,

en seconde partie, l'équipe tricolore n'avait pas mis hors de combat, au début, l'excellent ailier Fink, de Lugano. C'est donc, sans parler encore d'une absence de 15 minutes de Nicole pour un cas analogue, à dix joueurs que les Suisses ont dû lutter pendant 40 mi- nutes. Dur handicap, en vérité, qui risquait de compromettre tout le fruit d'une brillante première partie de nos nationaux. Les équipes étaient celles que nous avions annoncées. Dès le commencement des hostilités, la France atta- que avec fougue et ce n'est qu'au bout d'un quart d'heure que les Suisses paraissent se re- trouver et prennent, à leur tour, la direction du jeu. A la dix-septième minute, Afferbach, servi par Weiler, repasse la balle à Jaeggi qui marque le premier but en faveur de notre équipe. Peu après, le score est augmenté d'un second but, puis d'un troisième à la 42me mi- nute. La mi-temps est sifflée peu après.

La seconde partie reprend un quart d'heure plus tard. On prévoit qu'elle sera chaude ; tou- tefois la confiance n'abandonne pas nos repré- sentants qui, ne voulant pas vivre sur leur avance, marquent par Romberg superbement. Ci 4 à 0. Les Français n'ont pas l'air de la trouver à leur guise et se montrent menaçants. Nicole lance ses avants à l'attaque et, à la septième minute, Lieb réceptionne et réussit le premier but en faveur de la France. Cela a pour conséquence de stimuler l'ardeur des tri- colores qui repartent à l'assaut des buts hel- vétiques. A ce moment la Suisse reprenait in- sensiblement la direction des opérations lors- que en l'espace de deux minutes trois de nos joueurs sont touchés ; Fink est victime de la dureté de jeu de Wallet, Nicole, de Gallay et note keeper en stopant reçoit une charge dans l'estomac qui l'étend pour un instant. Par le départ définitif de Fink, l'attaque suisse perd de sa valeur offensive, la ligne des demis ré- duite à deux n'est plus que l'ombre d'elle-mê- me et jouant 9 contre 11, puis ensuite 10 à 11 nos nationaux ne peuvent plus, par cette re- grettable infériorité, combiner et redonner tout le danger à leurs attaques ; ils doivent se con- fier à jouer une défensive serrée. La France en profite pour marquer le second et, trente secondes avant la fin, le troisième et dernier but. La fin de la partie est sifflée peu après la remise en jeu, laissant ainsi une belle vic- toire entre les mains de nos équipiers.

La France, qui se présentait avec l'idée bien arrêtée de gagner la rencontre aisément, a dû déchanter et nous pouvons dire que le résul- tat obtenu par la Suisse est une preuve pé- remptoire que notre sport national, comme beaucoup le prétendaient, n'est pas en déclin. Nous avons encore des hommes qui possèdent la classe pour faire un « onze » dont les gran- des équipes européennes auront à compter à lui à Amsterdam. Félicitons tout d'abord la Commission technique de l'A. S. F. A., laquelle, dans les difficultés actuelles, a composé une

équipe qui, avec un peu d'entraînement, est à même de lui donner entière satisfaction. La révélation de cette joute sportive a été le centre-avant Romberg, d'Aarau. Ce joueur a fait, comme international, des débuts magni- fiques. Heine II de Bâle a été également par- fait ainsi qu'en général tous les autres joueurs. Nicole sera à revoir. Sa distribution aux avants n'a pas toujours été heureuse. Relevons, tou- tefois, chez lui, un travail constant, quelques interventions très réussies qui permettent bien de conclure que ce joueur a de l'étoffe et est capable de faire encore beaucoup mieux.

L'arbitrage fut bon et aurait été meilleur encore si l'arbitre avait eu la sagesse de répri- mer sur-le-champ, dans la seconde mi-temps, les actes anti-sportifs de quelques équipiers français à l'égard de Fink, Nicole et Sèchehaye.

Pour terminer, ce dernier joueur, dont les arrêts surprenants ont enthousiasmé les specta- teurs, a été porté en triomphe à la sortie du terrain.

Le 15 avril prochain, à Berne, notre équipe nationale rencontrera l'Allemagne. Souhaitons un nouveau succès à nos représentants.

SOCIÉTÉS LOCALES

Section des Sous-officiers de la Gruyère.

Tir en Chambre. — L'assemblée cantonale des sociétés de tir étant fixée sur le dimanche 25 courant, le dernier tir en chambre de la section est avancé d'une semaine.

Il aura donc lieu le dimanche 18 mars, à l'Hôtel des Alpes, à Bulle.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Le Comité.

Monsieur et Madame MAYER-GEX et leurs enfants à Nice et à Bulle, les familles alliées à Bulle et à Saarbrück, remer- cient sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de si touchantes mar- ques de sympathie dans le deuil qui vient de les frapper.

Un Office de Requiem sera célébré à l'Eglise paroissiale, le mercredi 14 courant, à 7 h. 55.

Pour calmer, rétablir et fortifier le système nerveux,

faites usage de l'**Elchina** elixir ou comprimés.

Vous ressentirez au bout de peu de temps les excellents effets.

Fl. ou boîte orig. fr. 3 75, le doub. fr. 6.25 d. les ph.

Collège Maria Hilf, SCHWYZ.
Institut des Evêques de Colre, St-Gall et Bâle.
Gymnase. Ecole technique.
Ecole commerciale.
COURS PRÉPARATOIRE SPÉCIAL s'ouvrant après PAQUES et en octobre pour les élèves de langue française désirant apprendre l'allemand. Pour tous renseignements s'adresser au RECTEUR.

GRANDE VENTE DE MEUBLES
Chambre à coucher Louis XV, armoire à 2 portes avec glace cristal, lavabo, commode marbre et 1 glace, 1 grand lit de mi-lieu, matelas bon orin, 1 table de nuit marbre, le tout fr. 650.—, Chambres complètes, fr. 850.— et 450.— ; 12 lits d'occasion, com- plets, noyer massif, fr. 75.— à 130.— ; 4 canapés de fr. 40 à 90 ; couchettes, fr. 30 à 60 ; tables rondes, fr. 35 à 55 ; divans mo- quette, fr. 130 à 170 ; dessertes, fr. 130 et 240 ; commodes, fr. 50 à 180 ; tableaux, 4 fr. ; machines à coudre ; descentes de lits de 3 à 25 fr. ; tapis passage, tapis de table velours, 10 fr. ; tables de nuit, 15 et 20 fr. ; bureaux-secrétaires, tables-rallonges, 90 fr. ; salle à manger, bois dur, 8 pièces, 450 fr. ; armoires à 2 portes, 130 fr. ; lavabo, 20 fr. ; tabourets, 2 fr. 50.

AUX MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION
A. DELALOYE-SEMBLANET
Rue de Vevey, 180 — BULLE — Téléphone 156.

C'est **«Au Progrès», Bulle** que vous trouverez le plus grand assortiment en confections pour Messieurs, jeunes gens et garçonnets.
Confessions Pour Confirmation et Communion
Immense choix du plus simple au plus élégant.
Beau choix de draperies.
Manteaux ets Pélerines en caoutchouc.
Escompte 5 %

Se recommande. On échange la laine M. Picard.
Vente juridique.
(2mes enchères.)
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères pu- bliques, jeudi 15 mars 1928, dès 10 heures du matin, devant le Chateau de Bulle : deux lots de chaînes pour auto.
La vente aura lieu à tout prix.
Bulle, le 12 mars 1928.

40.000 veaux ont été élevés depuis 23 ans au **LACTA-VEAU** à la satisfaction générale.
1 sac 100 ou 50 kg. minimum donne droit à l'abonnement gratuit au *Sillon romand*.
Exiger les sacs plombés dans nos dépôts.

Je cherche **JEUNE HOMME** honnête, travailleur comme ap- prenti ou aide aux travaux du jardin.
Joseph PERROULAZ, jardinier.
A VENDRE trois porcs de 5 1/2 mois. S'adresser **Alfred DUPAS-QUIER** de Célestin, Tour-de-Trême.
A LOUER A personnes tranquilles pour le 15 mai ou date à convenir **un appartement** de 3 pièces, bien exposé au soleil. S'adresser à **Publicitas Bulle**.

A vendre un vélo de course, état de neuf, et un certain nom- bre d'outils agricoles. S'adr. **Maison MENOUD, les Bouthey p. BULLE.**
A vendre à Bulle quelques chars de **regain** de 1^{re} qualité. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7178 B.

A VENDRE 2000 pieds de **FOIN et REGAIN** 1^{re} qualité à distraire. S'adres. à **Emile DAFFLON, au Stand, GRUYERES.**
A LOUER APPARTEMENT de deux chambres boisées, cui- sine, bûcher et cave avec eau et lumière. S'adresser à **VAUCHER Jo- seph, La Tour.**

Engagement d'un taupier.
La Commune de **VILLAR-VOLARD** demande un taupier.
Les soumissions devront être adressées à M. le Syndic pour le **17 mars au soir**.
Villarvolard, le 11 mars 1928.
Le Secrétaire.

Je cherche JEUNE HOMME honnête, travailleur comme ap- prenti ou aide aux travaux du jardin.
Joseph PERROULAZ, jardinier.
A VENDRE trois porcs de 5 1/2 mois. S'adresser **Alfred DUPAS-QUIER** de Célestin, Tour-de-Trême.
A LOUER A personnes tranquilles pour le 15 mai ou date à convenir **un appartement** de 3 pièces, bien exposé au soleil. S'adresser à **Publicitas Bulle**.

A vendre un vélo de course, état de neuf, et un certain nom- bre d'outils agricoles. S'adr. **Maison MENOUD, les Bouthey p. BULLE.**
A vendre à Bulle quelques chars de **regain** de 1^{re} qualité. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7178 B.

A VENDRE 2000 pieds de **FOIN et REGAIN** 1^{re} qualité à distraire. S'adres. à **Emile DAFFLON, au Stand, GRUYERES.**
A LOUER APPARTEMENT de deux chambres boisées, cui- sine, bûcher et cave avec eau et lumière. S'adresser à **VAUCHER Jo- seph, La Tour.**

Domestique de campagne sachant traire et faucher, **est demandé** chez **E. Pacho, Les Piécettes, Le Mont sur Lausanne.**

N'est-ce pas qu'il a bon goût,
mon café, de- puis que j'ai ajouté de l'**AROME** ce paquet que je t'envoie tou- jours acheter? - Avec ou sans caféine - c'est avec l'**AROME** seul que le café devient parfait

HELVETIA LANGENTAL

VISITEZ LES MAGASINS **T. SIMMEN & Co**
SUCCESSION de HENRI BOBAING
FABRIQUE de MEUBLES / DECORATION
Rue de Bourg, 47 et 49 LAVANNE
Devis sur demande

Magasin Ernest Castella, Bulle
LIQUIDATION GÉNÉRALE
Hâtez-vous... les rayons se vident... !!
Occasions uniques en Tissus et Mercerie !!

Mise de Bétail
Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en vente, par voie de mises publiques, **samedi le 17 mars, dès midi, devant l'auberge de LE CRÊT** : 10 vaches velées et reportantes, 1 vache, 1 génisse prête, 1 bœuf d'une année et demie, 2 génisses d'une année et demie, 5 génisses d'une année. Bétail pie rouge, sauf 2 vaches et 4 gé- nisses blanches et noires.
Long terme de paiement.
L'exposant: **Alfred BORCARD.**

Rose des Chemins

de
Charles de Vitis.

Jean détacha difficilement les yeux de ces côtes qui, se rapprochant de plus en plus, se profilèrent distinctes maintenant sur le ciel bleu du Midi. Il murmura :

« La France, mon enfant. »
Paule et Louise avaient été prévenues par dépêche de l'arrivée des deux voyageurs, et la journée leur sembla s'écouler bien lentement au gré de leurs désirs.

Longtemps, bien longtemps avant l'arrivée du train, elles étaient à la petite gare pour l'attendre, et lorsque la cloche que le mécanicien fait constamment tinter, pour avertir les gens ou les animaux aventurés sur les rails, sonna, Paule fut obligée de s'asseoir pour ne pas chan- celer.

Harry sauta le premier du train, et, leste, heureux, radieux comme un enfant auquel tout a souri, se jeta follement au cou de sa tante Louise, pendant que Jean serrait tendrement les mains de Paule, à moitié morte d'émotion.

« Voyons, dit Louise, se débarrassant de l'étreinte du jeune homme, tu ne vois donc pas ta tante Paule? Embrasse-la; elle est si heureuse de te voir ! »

Il sentit qu'il avait deux mères au lieu d'une, et sa joie ne connut plus de bornes. Il allait des uns aux autres, parlant, bavardant, interrogeant, et effaçant ainsi la gêne qui résultait, pour Jean et Paule, de cette entrevue.

Jean parlait peu; il semblait se recueillir, en

attendant le récit de Paule, et son front ne se déridait même pas aux folles plaisanteries d'Harry.

« Voyons, parle, ma tante Paule, fit Harry en lui prenant le bras. Regarde la figure de papa; ne te fait-elle pas pitié ? »

L'enfant touchait juste. Paule le comprit. Elle voulut se hâter de satisfaire l'impatience légitime de Jean, et elle commença, détaillé et palpitant, le récit de toute sa vie depuis son mariage. Elle n'omit rien, pas un détail, pas un indice, pas un soupçon, et lorsqu'elle acheva sa triste odyssée, Jean était complètement édifié sur l'infamie de Lucien et de Maurepas.

Il avait écouté sans l'interrompre par un geste, par une parole, le récit de Paule. Semblable à une statue de marbre, on aurait pu supposer qu'il ne ressentait aucune émotion, si la pâleur de son visage ne l'avait trahi.

Au contraire, Harry interrompait fréquemment sa tante par des exclamations fougueuses, des réflexions indignées. Il ne tenait plus en place et se promenait dans la chambre, agité, nerveux.

Quand Paule eut achevé son récit, il se jeta à ses pieds, embrassant ses mains :
« Pauvre tante! pauvre martyre!... Père! père! cria-t-il, nous sauverons ma tante, nous vengerons la mort de Gaston et de Rose-Thé ! »

— Sois sans crainte, mon enfant, dit Jean d'une voix calme et posée, nous saurons faire justice et rendre à chacun suivant ses œuvres. Mais laissez-moi, ma chère Paulette, vous interroger posément, en appuyant sur quelques incidents qui ne m'ont pas semblé clairs dans votre récit.

— Je vous écoute, mon ami.
— D'abord, qu'est devenue cette Véronique qui vous affectionnait tant, et que vous traitiez à l'égal d'une mère? Racontez-moi encore une

fois, je vous prie, dans tous ses détails, cette terrible scène de l'incendie. Pardonnez-moi d'insister ainsi sur ce pénible récit; mais je le juge utile à notre future vie. »

Paule retraça minutieusement cette triste scène, et à mesure qu'elle s'enfonçait dans cette histoire, Jean se confirmait de plus en plus dans un doute qui lui travaillait l'esprit.

Cette disparition de Véronique n'était pas naturelle. Elle n'avait pu être surprise par l'incendie, qui avait commencé par s'allumer dans la chambre de Paule. Elle avait dû être avertie par les flammes, et elle avait dû accourir à temps pour sauver sa jeune maîtresse.

Ainsi que le lui expliquait Paule, Véronique entra par le petit salon où Rose-Thé dormait, et qui avait dû être le dernier endroit. Comment se faisait-il qu'elle n'y fut pas revenue? Tout ceci était peu clair, et Jean eut une pensée rapide: Si l'enfant n'était point morte? Si Rose-Thé avait été sauvée par Véronique? Et un instant, l'homme fort, l'homme sûr de lui et plein de sang froid, sentit son esprit s'égarer, à la pensée de pouvoir rendre la fille à la mère.

Mais il ne s'arrêta pas longtemps à cette idée, qu'il se promettait de mûrir et d'approfondir en temps et lieu.

Paulette, vaguement inquiète, vaguement troublée, attendait qu'il parlât, se demandant pourquoi il se taisait, et avait l'air de réfléchir si profondément.

Jean ne voulait pas qu'on soupçonnât le moins du monde les pensées qui se croisaient dans son esprit. Il n'aurait pas voulu mettre dans le cœur de Paulette le moindre espoir, sans être sûr de le confirmer. Il voulait, si cela était possible, si Rose-Thé avait été sauvée, lui rendre sa fille, sans faire passer Mme Grauville par ces alternatives douloureuses d'espoir ou de désespoir. Elle avait assez souffert pour avoir droit

au calme et au repos.

Il répondit donc tranquillement à Paulette: « Je ne vois décidément rien, dans le récit que vous venez de me redire de si bonne grâce, rien qui puisse justifier les soupçons que j'avais conçus. J'ai eu tort de vous forcer à répéter des choses si douloureuses, puisque cela ne pouvait nous servir à rien. Excusez-moi. »

— Vous savez bien, mon cher Jean, que je ne puis vous en vouloir de votre zèle, et que vous n'avez jamais à vous en excuser. »

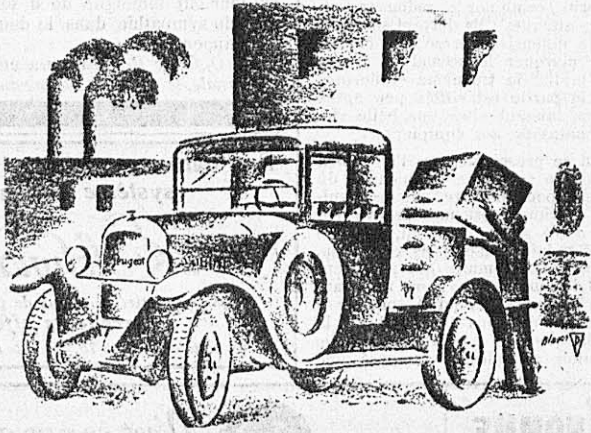
Harry avait suivi attentivement cette scène et, avec le don de double vue que nous avons toujours lorsqu'il s'agit d'être aimés, avait senti que son père ne disait pas tout ce qu'il pensait, et qu'il avait, comme on dit vulgairement, une « idée de derrière la tête ».

Laquelle? Harry se le demandait en vain; mais il se promettait d'interroger son père ou de faire lui-même sa petite enquête, car il était indigné, de toute la force de la jeunesse qui n'admet rien et ne transige pas, du long martyre que Paule avait enduré. Il rêvait de faire périr Lucien dans les plus horribles supplices; il en inventerait même un besoin.

« Nous ne verrons donc pas cette gentille Murillonne, dont vous nous parlez avec tant d'affection et que nous aimons déjà? dit Jean, voulant détourner un peu la conversation. »

— J'espère que si, répondit Paule; la supérieure que nous avons vue ce matin, m'a assuré que l'enfant devenait de plus en plus docile. Ou lui promet, comme récompense, notre visite, et cette pensée la rend sage et obéissante. C'est un excellent petit cœur qui, une fois discipliné, sera tout à fait adorable. Si Rose-Thé avait vécu, je ne lui eusse point souhaité un autre caractère. (A suivre).

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.



Chassis type 1583 B PEUGEOT

charge utile 1.200 kg.

Voie 1 m. 27. Empattement 3 m. 174.

Moteur 4 cylindres 70 x 105. Eclairage et démarrage électriques.

Boîte des vitesses à 4 vitesses avant et une marche arrière par deux baladeurs. Freins sur les 4 roues. 5 roues garnies. Emplacement de carrosserie 3 m. 198 x 752.

Puissance imposable : 9 C. V.

Grâce à sa robustesse, sa souplesse et ses freins sur les 4 roues, le 1200 kg.

PEUGEOT

est aussi bien un véhicule industriel qu'une voiture de tourisme. So carrosse en camion, fourgon de livraison, car 11 places, omnibus et conduite intérieure de tourisme.

Fr. 6.500.

Le chassis, franco Genève

Au Salon de Genève : Stand 26.

Société Anonyme pour la Vente des Automobiles Peugeot

7, Rue de la Confédération

en Suisse

Magasin d'Exposition
1, Rue du Rhône.

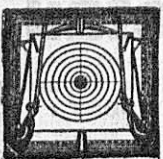
La vente des Automobiles PEUGEOT est actuellement assurée par

- | | |
|--|--------------------|
| M. Ernest Schmid | Berne. |
| MM. Krahenbuhl et Stalder | Bâle. |
| MM. Blanc et Paiche | Genève. |
| M. Ryffel-Altmann | Glaris. |
| MM. Guttman et Gacon | La Chaux-de-Fonds. |
| M ^{me} Vve Coulon et Fils | Porrentruy. |
| M. Henri Simonot | Soleure. |
| MM. Ferrari, Bernasconi & C ^o | Lugano. |
| A. Keller, Wissenstrasse, 7-9 | Zurich. |
| E. Ramseyer | Brugg. |

Café de malt Kathreiner Kneipp.

Convient à tout estomac et à chaque âge. Conserve la santé! Fait disparaître nervosité et irritabilité.

Bonheur dans les ménages! Le paquet d'un demi kilo 80 Cts



TIR MILITAIRE au Stand du Verdol, à BULLE

Dimanche 18 mars, de 8 h. à midi et de 2 à 5 h.
Dimanche 1^{er} avril, de 8 h. à midi et de 2 à 5 h.

— Livrets de service et de tir indispensables —
Les hommes domiciliés dans la commune de Bulle ont l'obligation de faire leur tir à Bulle.

Sociétés des Carabiniers et de Tir militaire, Bulle.

A vendre

ou à louer à Bulle, bâtiment comprenant logement de 4 chambres et cuisine, grand atelier avec tour, étai-limeur, perceuse, meule émeri, forge, établi avec étai, et garage pour 10 voitures.

Entrée 1^{er} mai 1928. S'adresser à Jules MAILLARD, méca., LA TOUR-DE-TREME.

Pour cause de départ, à VENDRE

un banc de menuisier
long. 1 m. 55, en chêne, vis en fer et valot, **prix 40 fr.**
S'adres. à Publicitas, BULLE, sous P. 7175 B.

VIGOR

De ton linge tu seras fière,
Si VIGOR est dans la chaudière.

Confitures Lenzbourg



se vendent dans tous les magasins d'alimentation aux prix suivants :

	Sous „Hero“			Flacons 500 gr.
	5 kg.	3 kg.	1 kg.	
Quatre fruits	6.90	4.35	1.50	1.—
Pruneaux	7.75	4.85	1.70	1.10
Groseilles rouges	8.70	5.40	1.90	1.20
Mûres	9.20	5.70	1.95	1.25
Oranges amères	9.80	5.80	2.—	1.25
Sans Rival	9.90	6.15	2.10	1.25
Framboises	10.65	6.55	2.25	1.85
Cerises	11.10	6.85	2.35	1.40
Griottes				
Fraises				
Abricots				

Gelées „Petit Déjeuner“

avec framboises	8.10	5.05	1.75	1.15
avec fraises				
avec abricots				

Les Confitures de Lenzbourg sont pour ainsi dire indispensables aux enfants par suite de leur richesse en sucre et suc de fruits, qui sont de première importance pour l'entretien de la santé.

PNEUS MICHELIN

à tringles Fr. 5. — à talons, Fr. 6. — Chambres à air 2.80 Fr. reconnus les meilleurs. Réparations, accessoires. SAUDAN fils, Bulle, (près de l'Usine Bochud).

Vêtements ecclésiastiques

Douillettes Soutanes Clergymen. Se recommande : S. MARMY, tailleur, Bulle.

GARAGE à louer

pour une voiture. S'adresser à Antonin COLLIARD, à BULLE.

Nettoyage des fenêtres

sans peine, avec « KEMAL », sans eau, ni cuir, nettoie la vitre la plus sale et lui donne un poli parfait.

En vente à BULLE chez :

DUBAS, droguerie; Arnold DESBIOLLES.

Dr E. Strickler, laboratoire chimique, Kreuzlingen.

Route Pont du Javroz-Cerniat ATTENTION !

Ensuite des travaux de correction exécutés actuellement sur le dit tronçon au lieu dit « LE CREUX », les conducteurs de véhicules de tous genres sont invités à circuler avec la plus grande prudence et à une allure très modérée sur la route prémentionnée.

Les travaux dureront environ 1 mois. Cerniat, le 10 mars 1928.

Le Conseil communal,



ABO
Suisse
Etranger
pay
Prix du
On s
bur
moyenna

Un

J'ai fa
P'étais
place da
guste as
de mort.
lèbre qu
se laisai
la comm
pas. Je l
— «EH
— «H
J'étais
droite, c
avoir de
était fai
son indi
pliquate
de notre
Joudroy
parleur,
lique jéc
J'eus
saient d
thies et
troublé
verbiale
avec tan
de mes
à peu.
— No
doux co
sassins
J'étais
d'une co
devrai v
sur l'est
pensées
me de n
ment fi
d'un vie
— Al
vesti d'u
des sou
Doumer
meurtre
ont con
Colin, t
à tous l
ront lev
Helvétie
Une t
mais un
mémoire
Je ve
homme
le cadav
pendant
temps-l
avait at
folle vie
les gou
pendant
la suite
sur la t
Il m'
d'entre
lâchem
avait su
pris al
férocié
...Un
ses pér
ses pér
étudié
Il se re
pour d
mort.
Cotin
yeux le
partout
leva d'
« Trè
plus ri
des am
« rouss
sous le
Qu'emp
Le fus
chafau
le sang